

Baisse de 46% des cambriolages

Au 1er trimestre 2025, les cambriolages ont baissé de 46,09% par rapport au 1er trimestre 2024.

Le fruit d'un dispositif de lutte renforcé mis en place par la Ville et ses partenaires et des bonnes pratiques adoptées par les Meudonnais.

Publié le 15/05/2025



Dans l'ouest Parisien, les cambriolages sont un enjeu majeur de sécurité publique. Pour lutter contre ce phénomène, la Ville a renforcé son plan d'action, et les résultats s'en font sentir.

Au 1er trimestre 2025, les cambriolages ont baissé de 46,09% par rapport au 1^{er} trimestre 2024.

Votre sécurité, notre priorité

Des effectifs de police municipale multipliés par 2 en 10 ans, par la création d'une brigade de nuit et le recrutement de 6 agents de surveillance de la voie publique.

Un renforcement du dispositif de vidéoprotection (+36 caméras en 5 ans) De nouvelles caméras vont prochainement être installées sur les axes stratégiques. Les images font aujourd'hui l'objet d'une retransmission en direct au commissariat et bientôt à la préfecture.

Une coopération entre police nationale et municipale accrue grâce à une convention de coordination renouvelée

24 policiers municipaux

X2 en 10 ans

64 caméras

sur tout le territoire communal

1422 interventions

de la police municipale en 2024

Tranquillité publique : tous vigilants

Chaque habitant peut contribuer à son échelle à la tranquillité publique, en sécurisant son domicile. C'est pourquoi la Ville organise régulièrement de réunions auprès des habitants pour informer des risques et partager les réflexes à adopter.

Depuis 2023, la Ville a également rejoint le dispositif Participation Citoyenne, qui structure la collaboration avec les acteurs du territoire (Copropriétés, associations, conseils de quartier...). A travers ce dispositif, la Ville est plus réactive face aux problématiques locales.

Découvrir

Les bons réflexes face aux cambriolages



Information de contact


Ville de **Meudon**

Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30*

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40